



Communiqué de presse

1^{er} anniversaire du partenariat entre les cliniques d'Eupen et de Saint-Vith et le CHC : de nombreuses collaborations concrètes

Voici un an, les cliniques Saint-Nicolas d'Eupen et Saint-Joseph de Saint-Vith et le Centre hospitalier chrétien (CHC) signaient un important accord de partenariat, sous les auspices de la Communauté germanophone. Les trois institutions anticipaient ainsi la recomposition annoncée du paysage hospitalier belge, à la suite de laquelle les établissements de soins devront travailler en réseau pour conserver leur agrément.

Elaboré dans un esprit gagnant-gagnant, ce partenariat permet aux deux cliniques de la communauté germanophone d'assurer leur pérennité tout en continuant de proposer une offre de soins la plus large possible, et au CHC, de renforcer sa position en tant que centre de référence dans un certain nombre de pathologies.

Notre alliance comporte en effet deux axes essentiels, souligne Alain Javaux, directeur général du CHC. D'une part, la Communauté germanophone et ses deux hôpitaux gardent un ancrage régional, car l'objectif premier est que le patient germanophone continue d'être pris en charge d'abord dans sa région. D'autre part, le CHC, en accueillant des patients de la communauté germanophone nécessitant une prise en charge plus spécialisée, consolide encore plus son niveau d'expertise, de manière à rester un centre de référence dans toute une série de prises en charge spécifiques.

L'idée de base est de rassembler nos forces, enchaîne Danny Havenith, directeur de la clinique Saint-Nicolas d'Eupen. Nous avons besoin dans nos hôpitaux de médecins spécialisés proposant des traitements de pointe. Cependant, ce partenariat se développera progressivement. Cela passe par le dialogue et une culture de travail commune. Nous sommes au début d'un long processus qui nous mènera pas à pas vers une coopération fructueuse, laquelle donne déjà aujourd'hui des résultats très prometteurs.

Avoir un partenaire privilégié est aussi très important pour nos professionnels, ajoute Ingrid Mertes, directrice de la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith. En échangeant entre eux, en travaillant ensemble grâce à des outils comme la télémédecine, ils peuvent partager leur savoir-faire et aiguiller au mieux les patients. C'est une culture de mutualisation des ressources et des efforts qui est en train de s'installer.

De nombreuses actions déjà engagées ou en voie de l'être

La collaboration est d'ores et déjà intense dans le secteur médical. Parmi les projets déjà ou bientôt en route, citons par exemple :

- **pédiatrie** : les pédiatres des trois hôpitaux se sont rencontrés à plusieurs reprises pour tisser des liens, proposer des consultations au sein des trois hôpitaux dans certaines spécialités (cardiologie, néphrologie, pneumologie...), proposer les services du CHC en matière de néonatalogie ou de soins intensifs pédiatriques (transfert médicalisé et prise en charge du patient)...
- **neurologie** : une procédure standardisée a été instaurée pour la prise en charge des AIT (accidents ischémiques transitoires) et des AVC (accidents vasculaires)

cérébraux), notamment via la télémédecine (outil en cours d'installation). Pour faciliter les échanges, la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith a rendu son imagerie accessible aux neurologues, neurochirurgiens et neuroradiologues interventionnels du CHC. La technique de la thrombectomie (extraction par cathétérisme des caillots de sang localisés au niveau artériel) pratiquée à la clinique Saint-Joseph du CHC (Liège) est mise à la disposition des deux hôpitaux germanophones en cas de besoin. Depuis 2011, le CHC se positionne à Liège comme un centre de référence pour la prise en charge de l'AVC et de l'anévrisme, avec la seule garde neurovasculaire (pour l'AVC) 24 heures sur 24 en province de Liège depuis avril 2013.

- **neurochirurgie** : les neurochirurgiens du CHC collaborent également en prenant en charge les patients des deux hôpitaux partenaires qui le nécessitent.
- **infectiologie** : une procédure a été mise en place pour la prise en charge des AES (accidents d'exposition au sang), avec la collaboration du service d'hygiène et de l'infectiologue du CHC. Une collaboration approfondie en matière d'hygiène hospitalière est par ailleurs envisagée.
- **urgences** : une procédure est en cours de finalisation pour les transferts médicalisés de patients entre les trois hôpitaux.
- **diabète** : un endocrinologue du CHC est détaché à la clinique de Saint-Vith, de sorte que ses patients diabétiques y bénéficient d'une prise en charge dans le cadre d'une convention diabète.
- **ressources humaines** : les trois directions médicales collaborent étroitement en matière de recrutements communs de médecins.

La coopération progresse tout autant dans le secteur des soins infirmiers :

- des échanges ont eu lieu entre les directions des départements infirmiers ainsi qu'entre les plateaux de soins des trois hôpitaux (soins intensifs, urgences, bloc opératoire, mère-enfant, médecine, chirurgie, hôpital de jour, psychiatrie...).
- des contacts ont été noués entre experts en vue d'établir des collaborations : ICAN (infirmière en charge de l'accueil des nouveaux), hygiène, douleur, bientôt l'imagerie et la médecine nucléaire. D'autres services (services sociaux, achats, informatique...) sont également appelés à travailler ensemble.
- Les membres du personnel soignant des cliniques d'Eupen et de Saint-Vith sont invités à participer gratuitement aux formations internes au CHC (Siamu, sage-femme...). Inversement, les membres du personnel du CHC sont eux aussi invités à participer aux formations organisées par les cliniques d'Eupen et de Saint-Vith.

Bien qu'il ne s'agisse en aucun cas d'une fusion entre cliniques, les concrétisations rapides observées sur le terrain démontrent la proximité et l'intérêt commun des trois institutions. A l'aube de la constitution de réseaux souhaitée par la ministre fédérale de la santé, Maggie De Block, il s'agit là, sans nul doute, d'un exemple fort d'alliance étroite entre trois structures hospitalières distinctes, lesquelles ont su anticiper les rapprochements qui s'imposeront nécessairement demain entre hôpitaux.

Une gouvernance fondée sur le respect mutuel et le consensus

Une structure de gouvernance, dont le mode de décision repose avant tout sur le principe du consensus, a été mise en place pour impulser, développer et évaluer le partenariat.

Deux coordinatrices ont été recrutées avec pour mission de susciter et animer les collaborations entre les trois hôpitaux et de mettre les acteurs en relation : Laura Dethier à la clinique Saint-Nicolas d'Eupen et Isabel Meyer à la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith.

Les structures communes au sein desquelles sont représentées les instances décisionnelles des trois hôpitaux consistent en :

- un **comité stratégique** comprenant un observateur de la Communauté germanophone, les présidents des conseils d'administration, les directions générales, médicales et des soins infirmiers, les présidents des conseils médicaux et les deux coordinatrices
- un **comité opérationnel** comprenant les directions générales et médicales et les deux coordinatrices
- un **comité médico-infirmier** comprenant les directions médicales et des soins infirmiers et les deux coordinatrices, dont le rôle est de s'assurer que les collaborations inter-services se développent au mieux des intérêts réciproques des partenaires et pour les patients et leurs proches. Ce comité veille également à un déroulement optimal des transferts de patients entre les institutions, dans un sens comme dans l'autre

Entre autres démarches, les deux coordinatrices ont rencontré les médecins chefs d'un grand nombre de services des trois hôpitaux, afin de dresser un état des lieux des services, des besoins et attentes, des volontés et possibilités de collaboration.

Présentation des partenaires

St. Nikolaus-Hospital Eupen, Fondation d'utilité publique

Siège social : Hufengasse 4, 4700 Eupen, PCE 0406.657.850

Président du Conseil d'administration	M. Karl-Heinz Klinkenberg
Administrateur	Dr. Elmar Keutgen
Directeur	M. Danny Havenith
Médecin chef	Dr Didier Fripiat
Directrice du département infirmier	Mme Nadja Brockhans

192 lits d'hospitalisation
Polyclinique à Moresnet
500 employés (± 350 ETP). 2^e employeur de la communauté germanophone
80 médecins

www.hospital-eupen.be

Klinik St. Josef St. Vith asbl

Siège social : Klosterstrasse 9, 4780 Saint-Vith, PCE 0416.408.528

Président du Conseil d'administration	M. Christian Krings
Vice-président du Conseil d'administration	M. Joseph Backes
Directrice	Mme Ingrid Mertes
Directeur médical	Dr. Davide Diana
Directrice du département infirmier	Mme Marion Wengenroth

156 lits d'hospitalisation

466 employés (310 ETP)
105 prestataires de soins indépendants, dont 85 médecins

www.klinik.be

Centre Hospitalier Chrétien asbl (CHC)

Siège social : rue de Hesbaye 75, à 4000 Liège, PCE 0416.805.238

Président du Conseil d'administration	M. René Thissen
Administrateur délégué	M. Xavier Drion
Directeur général	M. Alain Javaux
Directeur médical	Dr Philippe Olivier
Directeur du département infirmier	M. Jean-Pierre Hoste

1.045 lits d'hospitalisation déployés sur 6 cliniques :

- Saint-Joseph Liège
- Espérance Montegnée
- Saint-Vincent Rocourt
- Notre-Dame Waremme
- Notre-Dame Hermalle
- Sainte-Elisabeth Heusy

707 lits de maison de repos et maisons de repos et soins répartis dans 8 établissements à Banneux, Hermalle, Heusy, Landenne, Liège, Membach et Racour (888 lits prévus vers 2018-2020)

10 polycliniques et centres spécialisés

1 crèche de 18 places

4.144 employés (près de 3.000 ETP)

867 prestataires de soins indépendants, pour la plupart des médecins spécialistes

Le CHC construit actuellement un nouvel hôpital (la clinique du MontLégia) sur les hauteurs de Liège (Glain), en bordure de l'autoroute A602, lequel regroupera l'activité des cliniques Saint-Joseph, de l'Espérance et Saint-Vincent, qui seront ensuite fermées et réaffectées.

www.chc.be